

L'ECHO DES BRUYERES

« ...des informations rapides sur la vie de votre club »
GOLF DES 24 HEURES – LE MANS

N° 692 du 04 novembre 2020



CONFINEMENT

Depuis le vendredi 30 octobre tous les golfs en France sont fermés. Par l'intermédiaire de l'Echo des Bruyères nous vous tiendrons informé(e)s de l'évolution de la situation et vous apporterons régulièrement des informations sur ce qui se passe dans notre club malgré la fermeture au jeu.

SUR LE TERRAIN

Au printemps, lors du premier confinement, au moment où la végétation démarre, l'équipe terrain avait continué de travailler mais une activité partielle minimale avait été mise en place afin de favoriser l'application du protocole sanitaire mis en place. Les zones de jeu avaient été entretenues à minima et quelques travaux de fond comme les aérations de toutes les surfaces engazonnées et la modification ou l'agrandissement de quelques départs avaient été réalisés. Pendant toute la saison une application stricte du protocole sanitaire a été maintenue.

Avec l'automne, notre équipe qui travaille en horaires annualisés est de facto moins présente et le protocole sanitaire est d'autant plus facile à appliquer. Chacun travaille en moyenne 26 heures par semaine réparties sur quatre jours. Par conséquent, étant donné la somme de travail à réaliser pour préparer la saison prochaine, aucune activité partielle n'est prévue pour l'équipe terrain. Nous avons même renforcé notre équipe en procédant à l'embauche d'un apprenti qui a commencé sa formation en alternance le lundi 2 novembre. Vous avez déjà croisé Jason puisqu'il a effectué un stage d'observation de trois semaines pendant le mois d'octobre.

Jusqu'à présent les surfaces engazonnées sont toujours actives et continuent de pousser, il nous faut les tondre régulièrement -même si c'est



un peu moins qu'en période d'activité normale- afin de préparer la reprise au jeu et éviter que les surfaces engazonnées ne dégénèrent. Tous les matins, lorsque nous ne tondons pas les greens, nous les balayons pour faire tomber la rosée, assécher les surfaces et ainsi réduire les risques de départ de maladie fongique propre à l'automne.



En parallèle, avec un mois d'avance, « profitant » de la fermeture, nous avons entrepris les travaux de fond qui se pratiquent en fin d'automne et en hiver. En début de semaine, le practice a été décompacté et sera regarni. Immédiatement après nous avons commencé le même travail sur les fairways. Il y en a pour plusieurs semaines. Ce travail de décompactage des fairways avait déjà été réalisé pendant le premier confinement. Grâce à ce travail, et malgré l'interdiction totale d'arroser les fairways, les départs et les tours de greens, la reprise s'est dans l'ensemble plutôt bien passée. Nous rentrons dans l'hiver avec des gazons sains qu'il faudra

protéger mais qui reprendront convenablement au printemps. Tous les départs subiront le même programme et bénéficieront en plus d'un sablage que nous avons commencé aujourd'hui.

Avant votre retour, il nous faudra procéder à une micro aération des greens afin de vous offrir une surface de jeu saine pendant tout l'hiver.

Une fois que ces travaux d'entretien de fond des surfaces engazonnées seront terminés, nous rentrerons dans l'entretien annuel de notre domaine boisé. Comme tous les ans, il nous faudra évacuer la trentaine d'arbres qui sont arrivés en fin de vie ou qui n'ont pas résisté aux années de sécheresse ou de canicule successives chaque année plus intenses. Nous évacuerons également les arbres qui viennent chercher la lumière au-dessus des pré-roughs et qui



altèrent à la fois les trajectoires d'origine et la qualité des gazons en lisières de fairways.

Comme vous le voyez l'arrêt au jeu ne signifie pas l'arrêt du travail et soyez assuré(e)s que toute l'équipe a à cœur de préparer le plus beau parcours possible pour votre retour.

A L'ACCUEIL

Par définition, l'accueil étant fermé, l'équipe se consacre uniquement à des tâches administratives. Ces tâches sont effectuées en télétravail lorsque cela est possible. Une activité partielle sera mise en place mais là aussi la fin de l'année implique des missions qu'il nous faut réaliser de toute façon.

Si besoin, vous pouvez entrer en contact avec l'accueil par mail. Une veille quotidienne, hors weekend, est assurée.

En plus des communications via l'Echo des Bruyères la page actualité de notre [site internet](#) est mise à jour.

L'ENSEIGNEMENT

Malheureusement, l'enseignement est impossible pendant cette période de confinement. Cela concerne tous les cours, qu'ils soient individuels, collectifs comme ceux de Osez le golf ou ceux de l'école de golf.

Pour son activité salariée, Antoine sera placé en activité partielle pour ce qui est de l'école de golf et comme d'habitude complète l'équipe terrain un jour par semaine.

DEROGATION JOUEURS PROFESSIONNELS ET AMATEURS ESPOIRS OU HAUT NIVEAU

L'accès au golf est interdit. La pratique du jeu sur le parcours ou sur les zones d'entraînement est impossible. Le golf n'est pas non plus un lieu de promenade.

Seules les personnes porteuses d'un justificatif de déplacement professionnel peuvent accéder au golf. Deux exceptions cependant :

- Retrait de commandes et d'achats au pro shop (cf ci-dessous)
- Joueurs disposants d'une dérogation.

Le ministère a prévu une dérogation pour la pratique du golf pour les joueurs professionnels en activité ou préparant la saison prochaine et pour les joueurs amateurs enregistrés sur la liste ministérielle des joueurs de haut niveau ou espoirs. Pierre Joyau qui vient de renouveler sa carte sur le « progolf tour » et qui reprend la saison en principe au mois de janvier relève de la

première catégorie. Louise Dumay qui compte tenu de son âge et de ses très belles performances de la saison passée est confirmée sur la liste Espoirs du ministère et relève donc de la deuxième catégorie.

Ces deux joueurs ont reçu une invitation du club à venir s'entraîner et jouer le parcours librement. Ils ne peuvent accéder ni au club house ni au practice qui est en cours d'entretien. Ils ne peuvent être accompagnés que par leur entraîneur et autres préparateurs professionnels à l'exclusion de toute autre personne. Un protocole strict a été mis en place par le directeur avec l'accord du président du club et accepté par Pierre et Louise.

Nous leur souhaitons un bon entraînement.

PRO SHOP

Le pro shop de Yannick reste ouvert en « click and collect » seulement. Vous pouvez prendre contact avec Yannick au 06 08 43 88 42. Il vous conseille sur tous vos achats et vous passez commande par téléphone. Yannick assure une permanence les jeudis, vendredis et samedis de 11h00 à 13h00. Vous retirez vos achats sur place.

- Commandes pour Noël
- Changement de grips
- Bons cadeaux

Toute la collection d'hiver vient d'arriver.

En arrivant sur place, vous appelez Yannick au 06 08 43 88 42. Il vous ouvrira le portail et vous remettra vos achats.



BON COURAGE A TOUS

PROTEGEZ-VOUS BIEN